



PPPOINT

LE POINT INFO DE LA PRÉFECTURE DE POLICE



• le 20 juillet 2018

➤ Week-end de départs en vacances : plus de 700 policiers mobilisés sur les routes de l'agglomération parisienne.

Du vendredi 20 juillet au dimanche 22 juillet 2018, 726 policiers* de la sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) seront déployés sur **154 points de contrôle** dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

Ces policiers sécuriseront les points de passage privilégiés des usagers ainsi que les axes routiers et autoroutiers desservant leurs différentes destinations.

Les policiers seront chargés de relever et de réprimer les infractions au code de la route en portant une attention particulière aux infractions liées aux comportements dangereux (alcoolémie, stupéfiants, excès de vitesse, franchissement de feux rouges, usage du téléphone portable, port d'oreillettes...) et aux équipements des véhicules (pneumatiques, optiques, contrôle technique...).

A l'occasion du week-end de départs en vacances du 13 au 15 juillet 2018, le déploiement d'un dispositif similaire a permis de contrôler plus de 1 300 véhicules : **27 délits** ont été constatés (défaut de permis, d'assurance, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique...) et **1090 contraventions dressées** (excès de vitesse, non présentation de pièces administratives, équipement, utilisation de téléphone portable au volant...).

La préfecture de Police réitère ses appels au respect des règles de conduite et de sécurité sur la route.

"Ne mettez pas votre vie et celle des autres en danger !"

Dans le doute, vérifiez votre alcoolémie avant de partir à l'aide d'un éthylotest et ne laissez jamais quelqu'un qui a bu prendre le volant.

Retrouvez quelques précieux conseils pour bien préparer votre voyage, faire la route en toute sécurité et arriver à bon port sur le [site de la sécurité routière](#).

**De la division régionale de la sécurité routière, de la division régionale motocycliste, de la division régionale de la circulation, des CRS autoroutières Est/Nord/Sud/Ouest.*